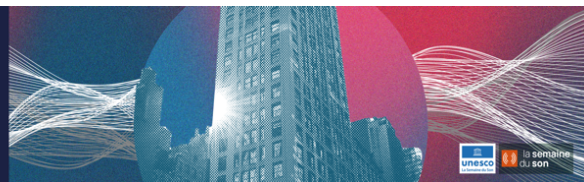


# LA SEMAINE DU SON DE L'UNESCO

DU 20 JANVIER AU 02 FÉVRIER 2024  
PARTOUT EN FRANCE

22<sup>ème</sup> édition | SON & POLITIQUES  
[www.lasemaineduson.org](http://www.lasemaineduson.org)



la semaine  
du son

Communiqué de Presse

Le 16 janvier 2025

Semaine du Son de l'UNESCO 2025 (du 20 janvier au 2 février)

## Bruit dans l'espace public : une nuisance omniprésente, un enjeu pour le vivre ensemble

À l'occasion de la 22<sup>e</sup> Semaine du Son de l'UNESCO, qui se déroulera du 20 janvier au 2 février, une étude OpinionWay réalisée pour l'Association La Semaine du Son révèle une réalité préoccupante : le bruit envahit nos vies et altère profondément le vivre ensemble. Discussions téléphoniques intempestives, vrombissements de moteurs, chantiers, bruit de voisinage... Les nuisances sonores, trop souvent sous-estimées, perturbent à la fois notre tranquillité et nos relations sociales. Cette situation entraîne une recrudescence des altercations et des dépôts de plaintes. Face à ce constat, les enjeux juridiques liés à l'environnement sonore deviennent un véritable sujet de société, appelant une meilleure prise en compte par les politiques publiques.

La Semaine du Son à l'UNESCO consacre au sujet toute la journée du mardi 21 janvier (de 10h30 à 19h30), à l'UNESCO, salle 1.

### ⇒ Proposition d'interviews ou reportage avec les experts :

- **Christian Hugonnet**, Ingénieur acousticien, fondateur de la Semaine du Son de l'Unesco, expert auprès des tribunaux : Recrudescence des conflits liés au bruit, explications/constat
- **Bernard Lamorlette**, avocat : enjeux juridiques des conflits liés au bruit
- **Fanny Mietlicki**, directrice de BruitParif : Etat des lieux du bruit à Paris.
- **Jean-Paul Van Cuyck**, Président du syndicat Cinov GIAC : Réglementation et normes en matière d'acoustique / bruit

### • Bruits et tensions : un enjeu sous-estimé pour nos villes

Un sondage inédit réalisé par OpinionWay pour la Semaine du Son de l'Unesco montre que le bruit dans les villes menace la tranquillité des Français et la cohésion sociale. En effet :

- **69 % des Français gênés dans leurs conversations par le bruit**

Le bruit urbain est identifié comme un obstacle majeur à la communication : **près de 7 Français sur 10 considèrent qu'il entrave leurs échanges dans l'espace public**. Discussions téléphoniques dans les transports (47 %) ou vrombissements de deux-roues (38 %) sont parmi les principales sources d'irritation. Ces nuisances touchent particulièrement les habitants des grandes agglomérations, où le bruit est omniprésent.

- **En 2024, 34 % des Français impliqués dans des altercations liées au bruit et 43% des parisiens**

La gêne sonore va jusqu'à générer des conflits : **un Français sur trois rapporte avoir eu une altercation ou prévenu les forces de l'ordre à cause du bruit en 2024**. À Paris, ce chiffre atteint

même 43 %. Ces tensions reflètent un malaise social et un besoin urgent de régulation sonore dans les espaces publics.

- **76 % des Français demandent des dispositifs mesurant le bruit**

Le sondage met enfin en évidence une méconnaissance préoccupante des seuils sonores dangereux :

- **43 % des Français ne connaissent pas les niveaux de décibels acceptables** pour préserver leur audition.
- Au total, **57 % ignorent ou se trompent sur les limites à ne pas dépasser**, soulignant la nécessité urgente d'éduquer sur les risques liés au bruit.

Face à ces nuisances, **plus des 3/4 des Français réclament l'installation de dispositifs mesurant les niveaux sonores dans les lieux publics**. Ces capteurs permettraient une meilleure régulation des sons et contribueraient à améliorer la qualité de vie urbaine.



> 105 dB(A) : Risques immédiats/ court terme pour l'audition : surdité, acouphènes...  
85-105 dB(A) : Risques à moyen/long terme pour l'audition si exposition chronique : pertes auditives  
A partir de 40 dB(A) la nuit et de 55 dB(A) le jour : effets extra-auditifs du bruit (fatigue, stress, troubles du sommeil, troubles de l'humeur, troubles cardiovasculaires, troubles des apprentissages, gêne...)

Plusieurs facteurs entrent en considération : niveau sonore, fréquence, caractère continu ou intempestif du bruit, durée d'exposition, sensibilité individuelle...

Les différents niveaux de décibels - (Source : BruitParif)

### (Sondage complet sur demande)

- **Un décibélisateur bientôt dans nos villes ?**

Baptisé « décibélisateur » par **Erik Orsenna**, parrain de la 22<sup>ème</sup> édition de la Semaine du Son de l'Unesco, et conçu par **Preventec** à l'initiative de La Semaine du Son, cet outil a pour objectif de **familiariser le grand public avec la notion de décibel**, une unité de mesure encore méconnue comme le montre ce sondage.

Alors que chacun perçoit naturellement les degrés Celsius pour le chaud et le froid, **le décibel reste abstrait**, souvent associé uniquement à des seuils de gêne sonore. L'ambition de ce projet est de **rendre cette unité tangible et compréhensible**, afin d'aider chacun à évaluer les niveaux sonores auxquels il est exposé au quotidien.



Le projet prévoit l'installation du "Décibélisateur" sous forme d'enseignes ou de drapeaux, dans les boutiques d'audioprothésistes et les mairies et autres lieux publics. Ce dispositif permettra aux passants de **se repérer facilement et de mieux comprendre l'environnement sonore qui les entoure**. Une initiative éducative qui sensibilise tout un chacun à l'importance de protéger son audition face aux nuisances sonores.

**Christian Hugonnet**, président fondateur de la Semaine du Son de l'UNESCO, alerte : « *Le bruit dans l'espace public n'est pas qu'une gêne personnelle : c'est un problème collectif majeur qui impacte notre bien-être et notre capacité à vivre ensemble. En générant stress et violence, le bruit fragilise nos échanges, entrave l'écoute et limite notre ouverture au monde. Il est urgent de réguler cette pollution sonore pour restaurer la sérénité dans nos villes. Et cette régulation doit commencer par une meilleure information, premier pas indispensable vers une prise de conscience collective.* »

Plus d'informations sur [www.lasemaineduson.org](http://www.lasemaineduson.org)

Contact presse : Agence The Desk

Laurence de la Touche [laurence@agencethedesk.com](mailto:laurence@agencethedesk.com) - 06 09 11 11 32